

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

est convoqué pour le
mercredi 3 octobre 2007

au Foyer de Beausobre, à 20 h 15

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 septembre 2007.
2. Assermentation d'un Conseiller communal.
3. Communications du Bureau.
4. Communications de la Municipalité.
5. Nomination de la commission chargée de l'étude de la motion du Parti libéral "Financer la rénovation du patrimoine bâti de la Commune (Temple, Hôtel de Ville, etc.) en limitant l'accroissement de la dette communale". (SVI)
6. Préavis de la Municipalité :
 - N° 29/10.07 Demande d'un crédit de CHF 467'000.00 pour le renouvellement des infrastructures communales et la mise en séparatif de la rue du Bluard, participation de l'Etablissement cantonal d'assurance incendie (ECA) non déduite; (SVI)
 - N° 30/10.07 Arrêté d'imposition pour 2008; (Commission des finances)
 - N° 31/10.07 Nouveau règlement sur la taxe de séjour et la taxe sur les résidences secondaires; (R)
 - N° 32/10.07 Demande d'un crédit de CHF 128'000.00 pour l'aménagement d'un terrain multisports dans le préau du Collège du Petit-Dézaley. (SVI)
7. Rapports de commissions :
 - N° 22/10.07 Détermination d'un plafond d'endettement;
 - N° 16/10.07
 1. Demande d'un crédit de construction et d'exploitation pour le développement du Centre de vie infantine
 2. Demande d'un crédit de construction pour les Archives communales;
 - N° 18/10.07 Acceptation de la succession de M. Désiré Duflot;
 - N° 19/10.07 Demande d'un crédit de CHF 50'000.00 pour la réfection de la chaussée sud de la rue de Lausanne entre le Temple et la rue Dr-Yersin;
 - N° 20/10.07 Demande d'un crédit de CHF 72'400.00 pour le remplacement des machines à compter la monnaie et à mettre en rouleaux;
 - N° 24/10.07 Demande d'un crédit de CHF 250'000.00 pour le remplacement d'une conduite d'eau potable à La Gottaz, participation de l'Etablissement cantonal d'assurance incendie (ECA) non déduite.
8. Interpellation Sylvie Morel et consorts "Politique de la Ville de Morges en matière d'engagement et de maintien des personnes handicapées dans le monde professionnel" – Réponse de la Municipalité et détermination du Conseil communal.
9. Réponses de la Municipalité aux questions en suspens.
10. Questions, vœux et divers.

Le Président :

Le Secrétaire :

Daniel Buache

Pierre Ethenoz